

Extrait du CGT Crédit Agricole

http://cgtca.net/article.php3?id_article=446

Retraite à points, on n'en veut POINT !!

- Actualité - CGT CAM -

Date de mise en ligne : mardi 21 janvier 2020

Description :

Le 24 janvier : toutes et tous en GREVE et en manifestations.

Le 23 janvier : participons tous ensemble aux manifestations "au flambeau" organisées en de multiples lieux, en fin de journée, à partir de 18h, pour vous permettre de vous exprimer …

CGT Crédit Agricole

NON à la retraite à points et OUI à l'amélioration de notre retraite par répartition !

Age Pivot : Faux Débat !

- ▶ 1/ L'âge pivot est maintenu dans le projet de retraite, il est renommé « âge d'équilibre ».
- ▶ 2/ Le maintien d'un âge légal, pour l'heure 62 ans, ne veut rien dire dès lors qu'il faut travailler un nombre de trimestres toujours plus important pour éviter une décote sur le montant de la pension de retraite. C'est déjà le cas aujourd'hui à cause de la réforme Touraine et demain, ce sera pire car se cumuleront durée de cotisation (contrairement aux annonces initiales) et âge d'équilibre qui prend la place de l'âge pivot !!!

La CGT revendique une amélioration du système existant.

Les moyens de le financer existent !!

La régression sociale ne se négocie pas, elle se combat !!